



HAL
open science

La peine d'emprisonnement et le travail culinaire à Sippar au Ier millénaire avant J.C.

Ari Kim

► **To cite this version:**

Ari Kim. La peine d'emprisonnement et le travail culinaire à Sippar au Ier millénaire avant J.C.. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2013, XI, pp.323-329. hal-02277299

HAL Id: hal-02277299

<https://hal.science/hal-02277299>

Submitted on 3 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA PEINE D'EMPRISONNEMENT ET LE TRAVAIL CULINAIRE À SIPPAR AU I^{er} MILLÉNAIRE AVANT J.-C.

Ari KIM

Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne – ArScAn-HAROC

allisa52@yahoo.co.kr

Travail culinaire et prison ne semblent pas, *a priori*, faire partie du même monde. De nos jours, notamment en Europe, les sanctions punissant crimes et délits sont liées à la privation de liberté ; nous n'avons plus l'habitude d'envisager le châtement sous la forme d'un travail forcé. Mais en Mésopotamie, le prisonnier était employé à divers travaux, souvent physiques, comme moudre du grain. La « prison » de Sippar s'inscrivait dans cette tradition.

LES PRISONNIERS AU TRAVAIL

L'art de la guerre et le traitement des vaincus varient selon les sociétés et évoluent dans le temps. En Mésopotamie, on observe ainsi un changement dans les punitions infligées aux prisonniers de guerre¹. D'après I. J. Gelb (1973), au III^e et au début du II^e millénaire, le vainqueur rassemblait ses ennemis après la bataille, tuait tous les soldats des armées de son adversaire et emmenait femmes et enfants en butin². Ces massacres avaient peut-être lieu parce qu'à cette époque, la société mésopotamienne n'avait pas la capacité d'accepter en son sein cette nouvelle population. Mais ce type de pratiques disparut à partir de l'époque de Samsu-iluna (1750-1712)³. Les soldats n'étaient plus systématiquement tués, mais déportés au pays des vainqueurs afin d'être utilisés comme main-d'œuvre. Cela signifie que la société avait désormais la capacité de s'organiser pour accueillir les nouveaux arrivants. Une vie nouvelle commençait pour ces prisonniers de guerre dont la mission était de moudre du grain. Il semble que cette tradition fut partagée avec les régions voisines.

En effet, selon le livre des Juges, c'est ce qu'il advint de Samson, dont l'histoire fut abondamment reprise dans l'art pictural, la littérature et le cinéma. Samson, qui tenait sa force de sa chevelure, aimait Dalila. Mais celle-ci le trahit après qu'il eut vaincu 1 000 Philistins. Samson fut capturé et ses ennemis lui rasèrent la tête. Selon le témoignage biblique, les Philistins lui crevèrent les yeux et il fut obligé de moudre du gain dans une prison⁴. Un traitement similaire des prisonniers est mentionné par certaines lettres de Mari : « Voilà donc qu'il ne faut pas vendre ces gens. Il faut (plutôt) leur crever les yeux pour qu'ils fassent la mouture dans la prison, ou leur couper la langue à tous les deux afin que leur affaire ne puisse s'ébruiter. »⁵.

Cette tradition a survécu jusqu'au I^{er} millénaire av. J.-C., où elle est notamment attestée dans les inscriptions royales. Le roi Assarhaddon mena une expédition dans une ville nommée Uppuma, au cœur

du Šubria. Quand Rusa, le roi d'Uppuma, réalisa que sa situation était désespérée, il décida d'abdiquer afin de sauver sa vie. Il envoya son messager avec une statue menottée avec des fers et tenant une meule⁶.

¹ La peine d'emprisonnement est peu attestée en Mésopotamie, le châtement résultant plutôt en travail forcé, cf. Riemschneider, 1977 : 117, n. 13 : « The šibittum, usually translated as "prison", however, was an ergastulum rather than a jail. It held prisoners for debt who were subjected to forced labor. This is clear from an Old Babylonian letter found in Ur, where we read the following: "He distrained your wife and your daughter. Come here before your wife and your daughter die in grinding (barley) in the 'prison' (*i-na ši-bi-ti-im*). Free your wife and your daughter!" (UET 5, 9). »

² Gelb, 1973: 74.

³ Gelb, 1973: 77.

⁴ Juge XVI 21 : « Les Philistins le saisirent, et lui crevèrent les yeux; ils le firent descendre à Gaza, et le lièrent avec des chaînes d'airain. Il tournait la meule dans la prison ».

⁵ ARM 14, 78:r9-11 = LAPO 18, 929, *awilē šunuti ana šimim la i[nnaddinūma] inšunu lilputūma i[-na ne-pa-ri-im] li-ṭe₄-nu uluma lišānašunu [likkisūma]*.

⁶ Borger, 1956 : 105, II 18-20 : *ša-lam f [...ú]-še-piš-ma ú-hal-li-pa ba-šá-a-mu bi-r[e-ti ?..] id-di-šu-ma si-mat ardu-u-ti e-r[u-u...]-šú ú-šá-aš-bit-ma šá e-peš ararrúti (har-har(?)-ru(?)-ti(?))* : Il fit faire une image de lui, l'enveloppa dans un tissu, lui plaça des fers comme une représentation d'esclave, il lui fit tenir une meule pour accomplir le travail du meunier.

L'iconographie en fournit également des exemples. Un relief de Ninive montre deux hommes obligés de moudre des céréales : il s'agit des fils de Nabû-šumu-ereš qui avaient participé à une rébellion auparavant contre le roi⁷. Nabû-na'id et Bel-eṭir, également auteurs d'une révolte, furent capturés et déportés en Assyrie où ils furent obligés de moudre les os de leur père en public⁸. Il s'agissait là d'une double punition : l'humiliation du travail spécifiquement imposé aux vaincus, à savoir moudre le grain, et le sacrilège de la destruction du corps paternel. Or, selon la douzième tablette de l'Épopée de Gilgameš qui donne une description de l'enfer mésopotamien, il était important de protéger le corps après la mort afin d'assurer la survie de l'âme dans l'au-delà⁹. Détruire les ossements d'un ancêtre était un acte très grave, qui réduisait à néant la vie posthume du défunt et qui pouvait entraîner la colère de son « esprit » si celui-ci réussissait à survivre malgré la profanation du squelette auquel il était lié. Ces différents exemples montrent que la captivité était liée au travail de la mouture du grain.

LE CHOIX DU TRAVAIL IMPOSÉ AUX PRISONNIERS

Pour quelles raisons imposer aux prisonniers le travail de la mouture ? Diverses explications ont été avancées à ce sujet.

En Mésopotamie, le pain représentait l'aliment de base ; l'idéogramme sumérien *ninda*, et son équivalent akkadien *akalu*, signifient à la fois « pain », « toute céréale panifiée par cuisson », et plus généralement « nourriture »¹⁰. De grandes quantités de farine étaient nécessaires à la fabrication du pain. Les rations versées aux travailleurs, à quelques exceptions près, étaient versées sous la forme de grains. Afin de préparer le pain, les familles devaient donc moudre ce grain. D'une part, les autorités évitaient ainsi de prendre en charge le travail de mouture et de monopoliser de la main-d'œuvre à cet effet, d'autre part, les grains de céréales se conservaient mieux que la farine. Une lettre de Mari fait état de farine remplie de charançons¹¹. Malgré tous les progrès technologiques et scientifiques, aujourd'hui encore, la farine ne se conserve guère plus de 9 mois. Le grain, en revanche, peut se garder plus longtemps car il est protégé par son enveloppe¹².

Moudre les céréales était considéré comme une tâche féminine ou relevant des esclaves, ainsi que le remarque K. van Toorn¹³ : « Could a warrior be more ridiculed than by making him do the work traditionally assigned to slaves and women ? » Comme dans la plupart des sociétés traditionnelles, le travail lié à la cuisine était réservé aux femmes. La vie quotidienne des femmes était rythmée, entre autres, par la mouture. Dans certaines tombes féminines de Palestine, les archéologues ont, par exemple, exhumé des meules. Les meules, comme les autres objets enterrés avec le défunt symbolisaient des étapes de sa vie. Par ailleurs, les anthropologues ont observé une dégradation du cartilage de certaines articulations des squelettes féminins témoignant d'une activité de meunerie¹⁴.

Par ailleurs, l'image du prisonnier et celle du grain étaient liées. C'est le cas par exemple, dans un mythe néo-sumérien où l'on trouve la déesse de la prison nommée *nungal*¹⁵. Dans ce mythe, la prison était comparée à l'utérus : le criminel, en sortant de prison était purifié et de nouveau innocent, comme

⁷ Cf. BM 124801. Ils réussirent à persuader le roi d'Elam de faire la guerre à l'Assyrie. Pour les détails, cf. Frame 1992 : 119-130.

⁸ Frame, 1992 : 124.

⁹ Pour savoir plus, cf. George, 2003, volume 2.

¹⁰ Michel, 2001 : 613.

¹¹ ARMT 14, 74 = LAPO 17, no. 699 « La farine que naguère j'avais fait moudre à l'intention des troupes alliées, vient de se charançonner et une grande quantité en est gâtée. Aujourd'hui, en échange de leur farine (qui) a été gâtée dans le grenier, il faudrait que mon seigneur donne comme directive à *Yasim-Sumu* que la farine dont il dispose soit mesurée aux intendants afin que la domesticité du palais s'en nourrisse et que la farine nouvelle que l'on devait moudre pour les rations alimentaires de la domesticité, on l'enrange dans les greniers afin qu'elle soit à la disposition des troupes alliées. »

¹² En outre, ce que les anciens Mésopotamiens ne savaient sans doute pas, c'est que la farine fraîchement moulue est plus nutritive. En effet, les lipides contenus dans le grain commencent à s'oxyder dans les jours suivants la mouture et les vitamines B commencent à se désagréger : <http://fr.ekopedia.org/Farine>.

¹³ Van der Toorn, 1986.

¹⁴ Jeremiah 25 : 10 « Je ferai cesser parmi eux les cris de réjouissance et les cris d'allégresse, les chants du fiancé et les chants de la fiancée, le bruit de la meule et la lumière de la lampe ». On connaît l'existence de meunières professionnelles pour faire la farine du roi, cf. par exemple dans les listes de rations néo-babyloniennes, des femmes qui moulaient des grains pour roi : Camb 131 l. 18 l gur 3. 2 *a-na* kurum₆-há mí-meš šá *qi-me* šá lugal *i-ṭe₄-en*-*'a*.

¹⁵ Sjöberg, 1973 : 19-46 et Sjöberg, 1977 : 3-6. Cf. aussi Frymer, 1977a : 78-89 et Frymer, 1977b : 103-113, 124-126, 129 ; Komoroczy, 1975 : 153-174 ; Hallo, 1979 : 161-165 ; Civil, 1996 : 72-78. La prison rappelait également les Enfers, gouvernés par la déesse Ereškigal : ces deux endroits sombres étaient donc régents par des divinités féminines dans l'imaginaire des Mésopotamiens. La prison était le reflet des Enfers dans le monde des vivants : Frymer, 1977a : 82.

l'était le nouveau-né¹⁶. De même que le grain sorti de son enveloppe et transformé en farine, le criminel apparaissait sous un aspect différent, portant un vêtement neuf indiquant sa nouvelle identité.

Enfin, par rapport à d'autres travaux, moulin le grain ne requiert pas une formation spécifique. Comme la prison rassemblait toutes sortes de personnes d'origines différentes, il n'était pas possible d'imposer des tâches spécialisées. La mouture est un travail simple qui nécessite seulement de la force physique.

LES TRAVAILLEURS DE LA PRISON DE SIPPAR

Dans la prison de Sippar, é *killi*, « la maison close »¹⁷, les prisonniers avaient pour tâche de moulin la farine. Mais contrairement aux autres établissements où travaillaient des prisonniers de guerre, à Sippar, la prison était peuplée de voleurs, ainsi que des esclaves maladroits ou récalcitrants appartenant au temple¹⁸. En effet, cette prison dépendait du temple, il ne s'agissait pas d'une prison royale. Les rares prisonniers de guerre présents dans le temple étaient en fait des cadeaux du souverain. Selon la classification proposée par Bongenaar à propos des fonctionnaires du temple de l'Ebabbar, on peut diviser les travailleurs en deux catégories¹⁹ : ceux qui travaillent pour le roi en surveillant le temple et ceux qui appartiennent directement au temple. Le chef de la prison (*rab é killi*), appartenait à cette dernière catégorie : la prison d'Ebabbar était intégrée au temple. C'est pourquoi, sans doute, on n'y trouvait pas de prisonniers de guerre²⁰.

Nous ne connaissons guère les conditions de vie des captifs. Ceux-ci étaient mis aux fers, fers qui pesaient 4.5 kg, comme le suggère le texte suivant²¹ : « une chaîne en fer, deux menottes en fer, tout (l'ensemble) pèse 9 mines (4.5 kg.) de fer à la disposition de Šamaš-iddina, le fils de Bēl-atta-tale'i, l'officier de la prison. Nbn 29-IV-15 ».

Crevait-on les yeux des prisonniers au I^{er} millénaire comme cela est attesté par les textes de Mari pour le début du II^e millénaire ? Rien ne le laisse supposer pour la prison de Sippar. À Uruk²², à la même époque, il ne semble pas que les captifs subissent ce type de punition supplémentaire. Deux textes juridiques d'Uruk traitent du cas d'esclaves maladroits²³ : ils sont mis aux fers et condamnés à travailler dans l'écurie royale. L'un des deux esclaves fut découvert dans un cabaret et dénoncé auprès des autorités. Ces dernières le condamnèrent à la prison, puisque l'on apprend ensuite qu'il aurait tenté de s'évader de prison ; il est peu probable qu'entre-temps il soit devenu aveugle.

LA TECHNIQUE DE TRAVAIL

À cause de la nature des sources, on ne sait pas grand-chose à propos des techniques de travail dans la prison. Des attestations nous montrent la livraison des grains aux officiers de la prison. Mais à part cela, on ne sait pas grand-chose. On essaiera de regarder de manière générale pour mieux comprendre la situation concernant les outils en Mésopotamie.

Selon André Leroi Gourhan, la transformation des graines en farine pouvait être effectuée selon deux techniques différentes :

- « la percussion perpendiculaire lancée (pilons et mortiers) qui correspond au «pilé»»
- « la percussion oblique posée (meules) qui correspond au 'moulu' »²⁴.

Dans un premier temps, c'est la première technique qui est employée en Mésopotamie selon les

¹⁶ Frymer, 1977a: 78-89. Pour la prison de Sippar, cf. Kleber & Frahm, 2006 : 109-122

¹⁷ Plusieurs mots désignent la prison en akkadien selon le type d'institution désigné : *bīt kiššatim*, *edulū*, *bīt maššarti*, *kišukku*, *kišeršum*, *bīt napšarim* (à paléo-babylonienne), *bīt šutummi*, *bīt esērī* (paléo-babylonien) voir van der Toorn 1986 : 250.

¹⁸ Petschow, 1956 : 35-38.

¹⁹ Bongenaar, 1997.

²⁰ Les prisonniers de guerre appartenait au roi qui décidait de leur sort. Tous n'étaient pas affectés à la mouture de céréales. Ainsi, un captif, lú šibbittu, s'était échappé de l'atelier où il travaillait à la fabrication d'une statue divine, sans doute en raison d'un savoir technique particulier. Il fut repris dans la région de Marad, par le šakin *qēmi* de Babylone et Borsippa, puis fut transféré au *qipu* de Sippar, cf. MacGinnis, 1995 : 181-185.

²¹ CT 55 n. 254 (BM 56213) : '1-en bi-ti-tum an-bar ²[2 ka-la-nu an-bar ³pap 9 ma-na an-bar ki-lá ⁴se-me-ri ina igi ^{1d}utu-mu ⁵a-šú šá ^{1d}en-at-ta-li-e ⁶šá é ki-i-lu ⁷iti šu ud-29-kam ⁸mu-[10+] 5-kam ^{9d}ag-[1 lugal tin-ti]r^{ki}.

²² Pour la prison d'Uruk, cf. Kleber & Frahm, 2006 : 118 et Kleber, 2005 : 289-321.

²³ YOS 7 n. 97 ; la prison d'Uruk est alors faite de briques.

²⁴ <http://www.museum.agropolis.fr/pages/expos/aliments/cereales/index.htm>.

sources écrits. En effet, le nom du meunier, *āraru* en akkadien, est construit à partir du verbe sumérien qui signifie « piler »²⁵. Cette hypothèse est soutenue également par R. J. Forbes.²⁶ Mais des meules (*erû*) furent utilisées au XXIV^e siècle pour moudre les céréales comme en témoignent des salles avec des rangées de meules dans le palais d'Ebla. Selon les chercheurs, ce changement de technique nous montre peut-être une évolution dans les habitudes alimentaires²⁷. Cependant, le pilage pour le décorticage des grains vêtus, notamment de l'orge, est toujours une étape indispensable, préalable à la mouture.²⁸

Le pilon, *bukannu* en akkadien, devaient être en bois comme l'indique son équivalent sumérien, qui débute avec le déterminatif des objets en bois, *giš-gan-na*. N. Postgate décrit ainsi l'usage du pilon, en sur des témoignages ethnographiques iraniens²⁹ : on utilise de grands pilons en bois que l'on abat sur un tissu qui recouvre les grains afin de les piler. Les témoignages archéologiques montrent l'existence de mortiers en pierre (*Nuzi*) et en céramique³⁰.

Dans les textes, la plupart des données recueillies sur les pilons datent de l'époque paléo-babylonienne³¹. En revanche, les références se font rares dans les textes néo-babyloniens (cf. par exemple VAS 6, 182 où ils sont mentionnés avec une meule et d'autres ustensiles utilisés dans la fabrication de la bière). Dans les archives de Sippar concernant la prison, les textes ne parlent jamais de pilons.

La meule (*eru*) est composée de deux pierres : la pierre supérieure (*elītu, narkabu*), ou meule courante, et la partie inférieure (*eru*), ou meule dormante, ne peuvent être utilisées qu'ensemble. Il semble que les deux parties soient, la plupart du temps, faites dans des pierres différentes. Un texte paléo-babylonien décrit une meule ainsi³² : « une meule inférieure en diorite le poids inestimable et la meule supérieure en pierre *sû* son poids 17 ½ mines (louée pendant un an) ». L'utilisation de pierres différentes permettait peut-être d'augmenter la force de frottement, ou encore tout simplement par le fait que certaines pierres étaient plus faciles à tailler que d'autres. Ce texte fait référence à des meules de grande taille : la meule supérieure pèse 17 ½ mines, soit environ 8,5 kg. Dans les listes lexicales, les meules étaient classées en fonction de leur matériau ou de leur usage. Le matériau le plus fréquemment utilisé pour les meules étaient la pierre volcanique : le basalte, sans doute car il possède une grande rugosité indispensable pour l'efficacité de la mouture³³. La liste lexicale Hh XXII 1.22 et l'incantation « *lipšur litanies* »³⁴ mentionnent la montagne kur *sag-gar* comme « la montagne de la meule ». La nature de la meule variait selon la nature des aliments à transformer³⁵.

On ne connaît pas la taille des meules qui étaient utilisées. À l'époque néo-assyrienne, on utilise une grande meule roulante actionnée par des personnes³⁶, mais aussi, plus rarement par la force animale. Pour le travail des prisonniers dans la prison de Sippar, certains textes indiquent l'usage de meules, sans plus de précisions sur leur taille, leur matière ou leur nombre³⁷.

LA NATURE DE LA FARINE ET SON UTILISATION

Les textes du III^e millénaire découverts sur les sites de Fara et Abu-šalabih mentionnent différentes sortes de céréales : l'orge *še* (akkadien : *še'u*), le blé amidonnier *ziz* (akkadien *zizu*) et l'épeautre *gig* (akkadien *kibtu*). Le pictogramme de l'orge, et par extension du grain *še*, représentait tout simplement un épi. Ce signe est également utilisé comme déterminatif idéographique lorsqu'il est placé devant les noms de céréales. À partir de l'époque paléo-babylonienne, le terme sumérien *še* a deux équivalents akkadiens : *še'u* et *ušsetu*, qui deviennent les termes génériques pour les céréales³⁸. Selon les témoignages

²⁵ Forbes 1965 : 58.

²⁶ Forbes 1965 : 138.

²⁷ Ellison, 1984 : 90. Pour en savoir plus, cf. Ebeling & Rowan 2004 : 108-117.

²⁸ Grégoire 1992

²⁹ Postgate, 1984 : 107-108.

³⁰ Ellison, 1984 : 63-68.

³¹ L'expression « *bukānam šūtuqu* » (littéralement « passer le pilon ») est utilisée dans les clauses de vente à l'époque paléo-babylonienne. Cette expression signifiait que la vente d'esclave ou de terre était complète ; CAD B, *bukānu*, p. 308.

³² YOS 8 n. 107 l. 1 : 1 na₄ *ušum šapiltum ki-lá nu tuk* 1 na₄ *sú-ú-um elītum ki-lá-bi* 17 ½ ma-na.

³³ Ebeling & Rowan, 2004 : 108-117.

³⁴ Reiner, 1956 : 129-149.

³⁵ Les textes de dot indiquent l'existence de meules différentes, même dans les maisons individuelles.

³⁶ Forbes, 1965 : 58.

³⁷ ^{na4} *erû* et *narkabu* sont utilisés selon Milano, 1993 : 23-24.

³⁸ Lion & Michel, 2001 : 172-175.

textuels, la farine fabriquée en prison était probablement issue de l'orge. Selon les textes administratifs, différentes variétés de farines, « *qēmu* » étaient fabriquées par les prisonniers : *bitqu*, *halhallu*, *mašhatu*, *murruqu*, *sadru*.

Camb 374

- 1. 4. 3 GUR 0.3 *qi-me sad-ru*
- 1. 5. 1 GUR 3.2 *qi-me bit-qa*
- 1. 6. PAP 4 GUR 3.5 *qi-me*

La farine obtenue était distribuée en ration à certaines personnes³⁹, par exemple à des lú *um-manu* (Cyr 305), des ouvriers chargés du creusement d'un canal⁴⁰ (Cyr 187⁴¹, Cyr 207, Cyr 209). La farine intervient déjà dans les rations à l'époque paléo-babylonienne, en particulier pour les messages en déplacement qui ne disposaient pas des ustensiles nécessaires pour mouliner les céréales⁴².

À Sippar, la farine était aussi utilisée pour le culte (Cyr 133). Les porteurs et les escorteurs, *kizû*, recevaient de la farine, destinée à un usage rituel. La farine produite par les prisonniers de Sippar était principalement utilisée dans le cadre du rite šalam *bīt*. Nous savons que ce rite était également pratiqué à Uruk, mais nous ne connaissons pas grand-chose de son déroulement⁴³.

À quoi correspondent les différentes variétés de farines ?

Bitqu est seulement attestée aux époques médio et néo-babyloniennes ; ce mot est formé sur *batāqu*, « couper »⁴⁴. Le texte GCCI n. 79:1-7, précise la quantité de grain nécessaire pour obtenir 1 gur de *qēmu bitqu*⁴⁵ : « 1 gur 2 pi et 3 ban d'orge pour 1 gur de farine *bitqa*, j'ai transféré. Le 1 dûzu, 23^e année de Nabu-kuddurri-ušur le roi de Babylone. »

Cette farine est employée dans certains rituels, mais il y a peu de données à ce sujet dans la documentation de Sippar. Malgré des différences régionales probables, les textes des rituels d'Uruk donnent une idée de l'usage qui pouvait être fait de cette farine. Celle-ci intervenait par exemple dans le cadre d'une offrande pour le repas du dieu. Les dieux recevaient des offrandes alimentaires régulières (*sattukku* ou *ginû*) et des offrandes occasionnelles (*qinû*). La première, sorte le repas quotidien du dieu, était servie quatre fois par jour : pour le repas principal du matin (*naptānu rabû*), pour le repas secondaire du matin (*naptānu tardēnu*), et pour les deux repas de la soirée, principal et secondaire. S'y ajoutaient les repas des jours de fête (*guququ* et *sellu*). À chacune de ces occasions étaient présentés de véritables repas devant les statues ou les symboles divins⁴⁶. Ces repas se composaient de deux types d'éléments : la nourriture cuisinée, comme les pains, les pâtisseries, les viandes... et des éléments bruts, non cuisinés, comme le miel, le sel et la farine... La farine issue de la prison servait vraisemblablement à préparer le pain. Mais la prison n'était pas le seul endroit où l'on produisait de la farine ; il existait des boulangers qui disposaient de leurs propres meuniers.

La farine *mašhatu* était apportée par le chef de la prison dans l'é-gur₄ (Camb 374). La quantité livrée n'est pas indiquée. Cette farine était spécifiquement utilisée pour les rituels. Dans le rite du *kalu* d'Uruk, elle était par exemple versée sur le feu. Dans d'autres cas, elle était mélangée avec de l'eau puis versée sur les animaux sacrifiés.

L'usage de la farine *halhalu*, dont le nom serait un emprunt à la langue hurrite⁴⁷, demeure inconnu. Le sort de la farine *murruqu* est également une énigme ; elle n'est mentionnée qu'à deux reprises. La farine *sadru* pouvait être mélangée avec d'autres farines pour cuisiner du pain.

³⁹ Pour en savoir plus à propos du mode de distribution des céréales sous la forme de rations alimentaires cf. Dolce & Zaccagnini, 1989 : 135.

⁴⁰ Bongenaar, 1997 : 117, n. 122.

⁴¹ im 'dub-numun a-na ^{1d}saggar₂-dù šeš-ia 0, 1. 3 *qi-me a-na* lú erin₂-meš šá i, *i-he-ru-ú i-din*.

⁴² Milano, 1993 : 30.

⁴³ Bongenaar, 1997 : 120-123.

⁴⁴ Powell, 1995 : 95 : après lui, si l'on regarde le système de mesure du poids, on sait que ce grain n'existait plus au 3^e millénaire.

⁴⁵ 1 gur 2 (pi) 3 (ban) še-bar a-na, 1 gur *qi-me bit-qa*, aš-ši, iti šu ud 1 kam, mu 23 kam, ^{4d}nà-ni-du-šeš, lugal tin-tir^{ki}.

⁴⁶ Joannès, 2008 : 130.

⁴⁷ Faber, 1984 : 110-114.

*

D'après les données de l'époque néo-babylonienne, la peine d'emprisonnement consistait, plutôt qu'à l'enfermement, à un travail forcé : il s'agissait de moudre les céréales pour obtenir de la farine. Or la mouture était traditionnellement réalisée par les femmes, c'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles ce travail était confié aux prisonniers. La simplicité de la tâche a également pu jouer un rôle. À Sippar, les prisonniers astreints aux travaux de mouture sont des voleurs et des maladroits ; ils utilisaient des meules dont on ne connaît ni la matière, ni la taille. Différentes variétés de farines étaient obtenues en prison ; elles étaient utilisées dans les rations distribuées aux travailleurs et aux messagers ou pour les rituels aux dieux.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- BONGENAAR A. C. V. M. 1997. *The Neo-babylonian Ebabbar Temple at Sippar : its administration and its prosopography*, Leiden: Nederlands Historisch-Archeologisch Instituut te Istanbul.
- BORGER R. 1956. *Die Inscripten Asarhaddons Konigs von Assyrien*, AfO beiheft 9, Graz: Weidner.
- CIVIL M. 1993. On Mesopotamian Jails and Their Lady Warden. In Cohen M. E., Snell D. C. & Weisberg D. B. *The tablet and the Scroll. Near Eastern Studies in Honour of William W. Hallo* : 72-78. Bethesda : CDL Press.
- DOLCE R. & ZACCAGNINI C. *Il pane del re, Accumulo e distribuzione dei cereali nell'oriente antico, Studi di storia antica, Volume 13*, Bologna : Editrice CIUEB.
- EBELING E. 1957-1971. Gefangener, Gefängnis, *RIA* 3 : 181-182.
- EBELING J. & ROWAN Y. M. 2004. The Archaeology of the Daily Grind: Ground Stone Tools and Food Production in the Southern Levant, *Near Eastern Archaeology* 67 / 2 : 108-117.
- ELLISON R. 1984. Diet in Mesopotamia: The Evidence of the Barley Ration Texts (c. ... 3000-600 B.C.), *JESHO* 27 : 89-98.
- ELLISON R. 1984. The Uses of Pottery, *Iraq* 46 : 63-68.
- FABER W. 1984. Mittelassyrische Mehlspeisen, *AoF* 11 : 110-114.
- FORBES R. J. 1965. *Studies in Ancient Technology* III.
- FRAME G. 1992. *Babylonian 689-627 B. C. A Political History*, Leiden: Nederlands Historisch-Archeologisch Instituut te Istanbul.
- FRYMER T. S. 1977a. The Nungal-Hymn and The Ekur-Prison, *JESHO* 20 : 78-89.
- FRYMER T. S. 1977b. *The Judicial Ordeal in the Ancient Near East* (unpubl. Ph. D. diss., Yale University).
- GELB I. J. 1973. Prisoners of War in early Mesopotamia, *JNES* 32 : 70-98.
- GEORGE A. 2003. *The Babylonian Gilgamesh Epic : Critical Edition and Cuneiform texts*, Oxford : Oxford University Press.
- GREGOIRE J.-P. 1992. Les grandes unités de transformation des céréales: l'exemple des minoteries de la Mésopotamie du Sud à la fin du IIIe millénaire avant notre ère. In ANDERSON P.C. (éd.), *Préhistoire de l'agriculture. Nouvelles approches expérimentales et ethnographiques* : 321-339, Paris : CNRS Editions.
- HALLO W. H. 1979. Notes from the Babylonian Collection, I Nungal in the Egal : an introduction to colloquial sumerian ?, *JCS* 31/3 : 161-165.
- JOANNÈS F. 2008. *La Mésopotamie au 1^{er} millénaire avant J.-C.*, Paris : Armand Colin.
- KLEBER K. 2005. Von Bierproduzenten und Gefängnisaufsehern: Dezentrale Guterverteilung und Buchhaltung in Eanna. In Baker, H. D. & M. Jursa, M. (éd.), *Approaching the Babylonian Economy. Proceedings of the START Project Symposium Held in Vienna, 1-3 July 2004*, AOAT 330 : 289-321. Munster: Ugarit Verlag.
- KLEBER K. & FRAHM E. 2006. A Not-so-Great Escape: Crime and Punishment according to a Document from Neo-Babylonian Uruk, *JCS* 58 : 109-122.
- KOMOROCZY G. 1975. Lobpreis auf das Gefängnis in Sumer, *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae* 23 : 153-174.

- LANDSBERGER B. 1922. Zur Mehlbereitung im Altertum, *OLZ* 25 : 337-344.
- LION B. & MICHEL C., Céréales. In JOANNÈS F. assisté de MICHEL C., *Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne* : 172-175. Paris : Editions Robert Laffont.
- MICHEL C. 2001. Pain. In JOANNÈS F. assisté de MICHEL C., *Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne* : 613. Paris : Editions Robert Laffont.
- MACGINNIS J. 1995. Statue Manufacture in Sippar, *WZKM* 85 : 181-185.
- MILANO L. 1993. Mehl, *RLA* 8 : 22-31.
- PETSCHOW H. 1956. *Neubabylonisches Pfandrecht*, *ASAW* 48/1 : 35-38. Berlin.
- POSTGATE J. N. 1984. Processing of Cereals in the cuneiform record, *BSA* 1 : 107-108.
- POWELL Jr. M. A. 1995. Ancient Mesopotamian Weight Metrology. In SASSON J. M., *Civilizations of the Ancient Near East III* : 3024. New York, NY: Charles Scribner's Sons.
- REINER E. 1956. Lipšur litanies, *JNES* 15 : 129-149.
- RIEMSCHEIDER K. K. 1977. Prison and Punishment in Early Anatolia, *JESHO* 20 : 114-126.
- SJÖBERG A. W. 1973. Nungal in the Ekur, *AfO* 23 : 19-46 .
- SJÖBERG A. W. 1977. Miscellaneous Sumerian *Texts* II, *JCS* 29 : 3-45.
- VAN DER TOORN K. 1986. Judge XVI 21 in the Light of the Akkadian Sources, *VT* 36 : 248-253.